



# UNETP LAB

JEUDI 6 octobre 2022

17.00 – 18.30

## **ANIMATEURS :**

- Emmanuel FERRON et Eric HANS, Administrateurs

## **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

- 24

## **RAPPEL DES PRINCIPES DE NOTRE TEMPS DE TRAVAIL**

- S'auto-alimenter
- S'auto-aider

C'est l'état d'esprit du temps d'échange

- Communiquer librement et partager simplement font partie de l'approche de ces UNETP LAB

## **THEME NUMERO 5 : « LES INTERNATS : Quels projets pédagogiques et éducatifs ? »**

- Pourquoi un internat dans un établissement scolaire ? Les raisons de sa création ? Ses enjeux ?
- Quel projet pédagogique ?
- Quel projet de vie pour un internat (accueil des élèves / vie en communauté) ?
- Les différentes activités
- Le recrutement des personnels (profil / présence...)
- Le coût pour les parents, pour l'établissement
- La construction d'un internat : ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter...
- L'internat et le budget de l'établissement
- Animation pastorale et internat
- ...

## **AXES TRAITES :**

- **Pourquoi un internat dans un établissement scolaire ? Les raisons de sa création ? Ses enjeux ?**

Un internat est souvent un héritage historique lié au passé religieux : ancien petit séminaire, zone rurale mal desservie par les transports en commun.

Parfois, on peut conventionner avec un établissement autre, y compris public, afin de le remplir et de garantir une meilleure pérennité.

- **Quel projet pédagogique et éducatif ?**

La première base de projet se trouve dans l'attente des jeunes et des familles, à savoir une proposition de type familiale : être le prolongement de la vie de famille, offrir des activités de ce type, avec des enjeux humains de base, permet de bien interagir avec les jeunes.

Nos éducateurs d'internats sont souvent des personnes d'âge mûr et cela met en confiance les parents.

Ne pas hésiter à avoir un projet spécifique d'internat. Il s'inspirera du projet éducatif et du projet d'établissement.

- **Quel projet de vie pour un internat (accueil des élèves / vie en communauté) ?**

Au fil du temps, on constate que les contraintes de vie en collectivité sont de moins en moins acceptées.

L'internat c'est d'abord un lieu de vie donc le vivre ensemble est primordial. Cela donne du sens à l'internat et à l'accompagnement des jeunes.

Avant c'était plus axé sur la discipline ; aujourd'hui il faut d'abord que l'autorité soit acceptée par les jeunes. C'est devenu un préalable.

- **Les différentes activités :**

Ping-pong, sorties matchs, cinéma.

Un gâteau d'anniversaire par semaine pour les anniversaires de la semaine.

Les professeurs d'EPS peuvent intervenir au titre de leur temps d'AS. Cela permet des animations attractives.

- **Le recrutement des personnels (profil / présence...) :**

Les profils les plus intéressants sont ceux des personnes d'âge mûr. Cela met en confiance. Et ce sont des interlocuteurs de vie quotidienne. Ils sont mieux en posture d'aider et d'accompagner les jeunes dans leurs interrogations.

Ce doit être une personne de confiance et c'est parfois délicat d'être sûr de la bonne personne.

L'adhésion à l'Unetp permet de bénéficier des supports de la branche EPNL. Ladite branche permet des CQP d'éducateur de vie scolaire (EVS) et de coordinateur de vie scolaire (CVS).

- **Le coût pour les parents, pour l'établissement :**

Les tarifs pratiqués sont très variables, entre 2500 euros et 4500 euros.

En cas d'impayé, il faut chercher à savoir les causes.

- **La construction d'un internat : ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter...**

Créer un internat suppose de s'appuyer sur des éducateurs d'internat pour éviter les concepts architecturaux théoriques. La bonne surveillance, la lumière, les basses consommations d'énergie, ... Aller voir des internats qui fonctionnent.

Avoir une vision large : Ne pas penser seulement en internat, mais plus globalement en « locaux à sommeil » à vocation partagée avec, par exemple, des associations, des événements, des clubs sportifs, etc.

Les locaux doivent préparer les jeunes à la vie étudiante.

- **L'internat et le budget de l'établissement :**

Si les locaux le permettent, la location hors temps scolaire permet d'apporter des revenus intéressants à l'établissement.

On dit souvent qu'un internat est déficitaire. Toutefois, il faudrait prendre la mesure du déséquilibre de l'établissement s'il n'y avait pas d'internes. Fermerait-on certaines classes ? L'équilibre économique n'est jamais garanti mais les élèves qui viennent pour l'internat viennent aussi avec du forfait d'externat qui contribue au financement de l'établissement.

Des contributions d'internat trop faibles pénalisent la pérennité de l'établissement car le déficit peut être parfois lourd. En outre, on ne peut pas facturer le montant réel auprès des familles car on ne peut pas faire de trop fortes augmentations.

Il faudra sûrement avoir les reins solides pour faire face aux augmentations de la vie, en particulier avec les coûts de l'énergie.

- **Les risques encourus par le chef d'établissement d'un internat ?**

Est abordé le sujet de la responsabilité dans les transports, lors de déplacements sur temps d'internat.

L'accord écrit des familles est toujours nécessaire dès lors qu'il y a une sortie.

Plusieurs équipes d'internats récupèrent les téléphones le soir pour la nuit afin d'éviter des ennuis d'usage inapproprié. D'autres encore coupent le Wi-Fi.

Attention à ne pas entrer en concurrence déloyale avec les activités hôtelières du territoire. Ne pas dépasser un montant de 65 K€ de production de service par an.

Si les locaux de l'internat sont loués, il faut la présence d'un personnel habilité SSI ou du chef d'établissement lui-même.

- **Animation pastorale et internat**

*Aucune précision apportée sur ce point par les participants.*

**MERCI A TOUS LES COLLEGUES QUI ONT PARTICIPE A CET UNETP LAB.**

**RENDEZ-VOUS LE JEUDI 10 NOVEMBRE PROCHAIN POUR TRAVAILLER ENSEMBLE**

**SUR**

**LA TRANSITION ENERGETIQUE**

**à travers les comportements quotidiens individuels et les choix de nos établissements**

*(Sites Cube S, profs en transition, la fresque du climat, recommandations gouvernementales, audits énergétiques, mesures concrètes, mise en œuvre du décret tertiaire,...)*